



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique

Neuvième session
4-5 avril 2006
Jakarta

**ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DANS LE PACIFIQUE
AU COURS DE L'ANNÉE 2005**

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document passe en revue les activités exécutées par la CESAP en 2005 avec la participation des pays insulaires du Pacifique – activités qui relevaient, selon le cas, du secrétariat à Bangkok, du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (CAOCEP) ou de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique à Tokyo – et donne des exemples des travaux prévus pour 2006-2007. On y trouvera également un bref aperçu des mesures prises en exécution des résolutions de la Commission 60/6, du 28 avril 2004, sur la revitalisation du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, et 60/7, du 28 avril 2004 sur le Programme en faveur des villes du Pacifique.

L'Organe spécial voudra sans doute passer en revue ces activités et donner des directives complémentaires au secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1
I. ACTIVITÉS MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT AVEC LA PARTICIPATION DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE EN 2005	2
A. Activités menées par le CAOCEP en 2004 et 2005	2
B. Activités exécutées au titre d'autres sous-programmes de la CESAP en 2005	3
II. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CESAP POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2006-2007 MIS EN ŒUVRE AVEC LA PARTICIPATION DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE	5
A. Programme de travail du CAOCEP pour la période biennale 2006-2007 au titre du sous-programme 3	5
B. Exemples d'activités dont l'exécution est prévue avec la participation de pays insulaires du Pacifique au titre d'autres programmes de la CESAP pour la période biennale 2006-2007	9
III. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION DES RÉOLUTIONS DE LA COMMISSION 60/6, RELATIVE À LA REVITALISATION DU CENTRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA CESAP DANS LE PACIFIQUE, ET 60/7, RELATIVE AU PROGRAMME EN FAVEUR DES VILLES DU PACIFIQUE	12
A. Rapport sur l'exécution de la résolution 60/6	12
B. Rapport sur l'exécution de la résolution 60/7	13
IV. ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LA PÉRIODE 2008-2009	14
ANNEXES	
I. Services consultatifs du CAOCEP	16
II. Réunions, séminaires, ateliers, sessions de formation et programmes de bourse organisés par le secrétariat de la CESAP et auxquels des pays insulaires du Pacifique ont participé (2005)	17

INTRODUCTION

1. L'essentiel de l'assistance technique fournie par la CESAP aux pays insulaires du Pacifique passe par le canal du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique (CAOCEP). En 2005, le CAOCEP a notamment fourni des services consultatifs à plusieurs pays insulaires du Pacifique, assuré le service de réunions intergouvernementales et autres, auxquelles il a également apporté une contribution de fond, et aidé à mettre en œuvre des projets d'assistance technique. Certaines de ces activités ont été entreprises en collaboration avec des organisations et institutions sous-régionales.

2. Un nouveau sous-programme 3 intitulé «Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique», qui a été approuvé par l'Assemblée générale en 2004, est en cours d'exécution depuis janvier 2006, conformément au cadre stratégique de la CESAP pour 2006-2007. Le CAOCEP est responsable de sa mise en œuvre.

3. Les pays insulaires du Pacifique ont bénéficié également de diverses activités exécutées au titre d'autres sous-programmes de la CESAP en 2005, notamment dans les domaines suivants: statistique, intégration des sexes, incapacité, gestion de la dette extérieure, télédétection, développement énergétique et commerce et investissements.

4. La CESAP organise actuellement, en collaboration avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une Réunion extraordinaire des dirigeants du Pacifique, qui constitue une première et qui se tiendra durant la soixante-deuxième session de la Commission, à Jakarta, en 2006. Cette réunion a pour principal objectif d'offrir aux dirigeants du Pacifique une tribune intergouvernementale Asie-Pacifique unique leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de tenir un dialogue interactif avec les délégations des autres pays. Elle a pour thème le renforcement du partenariat Asie-Pacifique pour le développement des pays et territoires insulaires du Pacifique.

5. La CESAP accorde une haute priorité à ses membres et membres associés de la sous-région du Pacifique. Le présent document donne quelques exemples des activités qu'elle a exécutées récemment et de celles qui sont prévues pour 2006-2007 à l'intention des pays insulaires du Pacifique. La section I résume les initiatives du CAOCEP en 2004-2005 et les activités que les divisions de la CESAP à Bangkok ont exécutées en 2005 au titre d'autres sous-programmes avec la participation des pays insulaires du Pacifique. La section II récapitule certaines des activités qu'il est prévu d'entreprendre en faveur de ces pays pendant la période biennale 2006-2007 au titre de divers sous-programmes de la CESAP, notamment le nouveau sous-programme 3 «Développement des pays et territoires insulaires en développement du Pacifique». Elle est suivie d'un rapport d'activité succinct sur la mise en œuvre des résolutions de la Commission 60/6, du 28 avril 2004, relative à la revitalisation du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, et 60/7, du

28 avril 2004, relative au Programme en faveur des villes du Pacifique. La dernière section du rapport contient un résumé des domaines d'activité envisagés pour le Centre pour la période biennale 2008-2009.

I. ACTIVITÉS MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT AVEC LA PARTICIPATION DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE EN 2005

A. Activités menées par le CAOCEP en 2004 et 2005

6. Le CAOCEP, bureau qui représente la CESAP dans le Pacifique, met en œuvre des programmes de renforcement des capacités en faveur des pays et territoires insulaires du Pacifique. Il coordonne la conception et l'exécution de programmes axés sur la réduction de la pauvreté, la gestion de l'impact de la mondialisation et le traitement des problèmes sociaux émergents, y compris le renforcement des capacités des secteurs public et privé dans la sous-région du Pacifique. Son objectif est de devenir, grâce à son programme de travail et à des activités de recherche, un centre de connaissances de premier plan pour le Pacifique, et de promouvoir des pratiques performantes et novatrices pour aider les pays du Pacifique à mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté et de développement social conformes aux cibles et objectifs de développement internationalement convenus, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le Document final du Sommet mondial de 2005.

7. Le personnel du Centre compte actuellement un directeur, un économiste, un administrateur de programme et deux conseillers régionaux pour le développement social et le développement économique. Un autre économiste, de la classe P-4, doit être recruté bientôt pour le renforcer.

8. Avant l'introduction du sous-programme 3 (janvier 2006), les activités du CAOCEP figuraient au sous-programme 1, Pauvreté et développement. Le CAOCEP a collaboré au service fonctionnel de la soixantième et de la soixante et unième sessions de la Commission ainsi qu'à celui de la première session du Conseil consultatif du Centre, en avril 2004. Il a également rédigé un document de fond intitulé «*Review of Pacific sustainable urban management*», qui a été examiné à la huitième session de l'Organe spécial des pays insulaires en développement du Pacifique.

9. Le CAOCEP a contribué aux préparatifs régionaux et interrégionaux de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à Maurice, en janvier 2005 en apportant sa contribution aux réunions préparatoires qui ont lieu à Samoa et aux Bahamas et en fournissant une assistance technique à Kiribati, Tuvalu et Vanuatu pour la mise au point de leurs rapports nationaux d'évaluation sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade (Barbade + 10).

10. Le CAOCEP, en collaboration avec la Division des problèmes sociaux émergents, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Réseau contre la prostitution infantile, la pornographie infantile et le trafic des enfants à des fins sexuelles, a appuyé la préparation en 2004 de sept monographies de pays sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Il a également coordonné, en qualité de président, la contribution du Pacifique à l'examen à mi-parcours Post-Yokohama de l'Engagement régional et du Plan d'action pour l'Asie de l'Est et le Pacifique contre l'exploitation des enfants à des fins commerciales, qui a eu lieu à Bangkok en novembre 2004.

11. L'assistance technique du CAOCEP a comporté un projet sur les problèmes liés aux sexospécificités, qui a été exécuté en collaboration avec le Ministère de l'éducation du Vanuatu et qui a débouché sur l'adoption d'une politique nationale pour l'équité entre les sexes en matière d'éducation. Il a aussi collaboré avec l'Organisation internationale de renseignements et de conseils techniques pour la commercialisation des produits de la pêche en Asie et dans le Pacifique à un projet exécuté en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a contribué au renforcement de la capacité d'exportation du secteur des produits de la mer dans ce pays.

12. En 2004-2005, le CAOCEP a fourni des services consultatifs aux pays insulaires du Pacifique énumérés ci-après, qui lui en avaient fait la demande: Îles Marshall, Îles Salomon, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga, Tuvalu et Vanuatu (voir Annexe I). Il a en outre collaboré étroitement avec l'Organisation internationale du Travail, le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique et des ONG de la région du Pacifique à l'organisation de la première réunion sur l'incapacité tenue dans le Pacifique.

B. Activités exécutées au titre d'autres sous-programmes de la CESAP en 2005

13. Les pays insulaires du Pacifique ont par ailleurs bénéficié d'un certain nombre d'activités organisées au titre d'autres sous-programmes de la CESAP en 2005. En outre, deux activités ont été organisées par le Groupe de coordination des pays les moins avancés auxquelles ont participé Kiribati, Samoa, Tuvalu et Vanuatu. On trouvera à l'Annexe II des exemples de l'assistance ainsi dispensée.

Sous-programme 1: Pauvreté et développement

14. En collaboration avec le Gouvernement de Samoa, la CESAP a organisé à Apia, en août 2005, un atelier national sur le renforcement de la capacité à gérer la dette extérieure. Cet atelier a réuni 21 participants appartenant à la Banque de développement de Samoa, au Service de logement, au Fonds national de prévoyance, à la Banque centrale de Samoa et au Ministère des finances. La publication de la CESAP intitulée *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2006* contient une analyse de la situation économique et sociale dans plusieurs pays insulaires du Pacifique.

Sous-programme 2: Statistique

15. La CESAP accorde une forte priorité au renforcement des capacités des pays insulaires du Pacifique en matière de statistique et dans les domaines connexes. On peut en juger d'après le nombre

de pays insulaires du Pacifique qui ont bénéficié en 2005 des nombreuses activités statistiques organisées par la CESAP et par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) à Tokyo: au total, 18 activités ont été menées à bien par la CESAP et l'ISAP avec la participation de ces pays. Parmi les questions traitées figuraient la comptabilité nationale, les statistiques de l'invalidité, les enquêtes sur les ménages et les statistiques pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce sont les Fidji qui ont le plus bénéficié de ces activités, ayant participé à 15 d'entre elles. Les autres pays insulaires participants ont été les îles Cook, les îles Marshall, les îles Salomon, Kiribati, la Micronésie (États fédérés de), le Nouvelle Calédonie, Nioué, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Sous-programme 4: Commerce et investissements

16. Six pays insulaires du Pacifique ont participé aux six activités organisées au titre du sous-programme 4, qui ont porté notamment sur les questions suivantes: négociations multilatérales sur l'agriculture, accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et Programme de développement de Doha, facilitation des échanges et Forum des entreprises pour l'Asie et le Pacifique. Les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Tonga et Vanuatu étaient représentés au Séminaire régional sur la facilitation du commerce organisé conjointement par l'OMC et la CESAP en Chine en avril 2005.

Sous-programme 6: Environnement et développement durable

17. Quinze pays insulaires du Pacifique ont participé aux quatre activités organisées au titre de ce sous-programme en 2005. Ces activités ont porté notamment sur le développement économique, la croissance verte et l'énergie, et la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique. Une réunion sous-régionale sur l'énergie s'est tenue aux Fidji en novembre 2005, avec la participation de 10 pays insulaires du Pacifique.

Sous-programme 7: Technologies de l'information, de la communication et de l'espace

18. Les Fidji ont été le seul pays du Pacifique à participer aux trois réunions organisées dans le cadre du sous-programme 7. Ces réunions ont porté sur la télédétection, les applications de la météorologie satellitale et la surveillance des aléas naturels, ainsi que sur les applications des techniques spatiales pour le développement durable.

Sous-programme 8: Développement social y compris les problèmes persistants ou émergents

19. Sept pays insulaires du Pacifique ont participé à cinq activités organisées au titre du sous-programme 8 en 2005. Il y a lieu de citer notamment la deuxième session du Comité des problèmes sociaux émergents, à laquelle quatre d'entre eux étaient représentés: Kiribati, Samoa, Tuvalu et Vanuatu. Les domaines de fond traités au titre de ce sous-programme ont été l'incapacité et l'intégration des sexes.

20. La coopération Sud-Sud représente un important mécanisme pour relier la région du Pacifique aux autres sous-régions et pays d'Asie. La CESAP peut jouer un rôle de catalyseur à cet égard. En 2005, trois fonctionnaires de pays en développement insulaires du Pacifique (deux des Tonga et un de Vanuatu) ont, grâce à un financement de la CESAP au titre du fonds supplémentaire de la CTPD, assisté à des activités de renforcement des capacités ou de formation organisées dans d'autres pays de la région:

- Cours international de formation sur les miniréseaux hydroélectriques (Inde)
- Détachement auprès du Singapore Marine & Port Authority (Singapour)
- Programme de familiarisation à l'intention des fonctionnaires des institutions de promotion des investissements (Malaisie).

21. Bien qu'il demeure possible d'utiliser le fonds supplémentaire pour la coopération technique entre pays en développement (CTPD) pour des activités de formation de courte durée dispensées par les pays disposant des capacités voulues, la CESAP s'emploie à revitaliser son programme de coopération Sud-Sud afin de mieux répondre aux réalités nouvelles de la gestion axée sur les résultats.

22. Dans ce contexte, la CESAP a lancé, en 2005, un projet régional de coopération Sud-Sud pour la gestion des risques liés aux tsunamis et autres catastrophes, qui marque le début d'une phase nouvelle dans ses activités de coopération Sud-Sud. Ce projet facilitera un processus, dirigé par les pays participants, qui permettra aux gouvernements de la région, y compris les pays intéressés de la région du Pacifique, de partager leurs connaissances, leurs données d'expérience et leurs modèles pour la gestion des risques associés aux tsunamis et autres catastrophes. On compte qu'il débouchera notamment sur la création d'un mécanisme institutionnel approprié de coopération Sud-Sud pour la gestion des risques associés aux catastrophes, qui pourra peut-être servir de modèle dans d'autres domaines prioritaires. Le projet est mis en œuvre avec la collaboration d'autres organismes des Nations Unies, en particulier le Groupe spécial du PNUD pour la coopération Sud-Sud. Parmi les pays en développement insulaires du Pacifique, les Fidji ont été invitées à participer à ce projet de coopération technique.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CESAP POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2006-2007 MIS EN ŒUVRE AVEC LA PARTICIPATION DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE

A. Programme de travail du CAOCEP pour la période biennale 2006-2007 au titre du sous-programme 3

23. La mise en œuvre par la CAOCEP du sous-programme 3, Développement des pays et territoires insulaires du Pacifique, a débuté en janvier 2006. L'objectif général de ce sous-programme est de renforcer les capacités des pays insulaires du Pacifique en matière d'élaboration des politiques et de gestion. Le cadre stratégique prévoit deux types de réalisations pour ce sous-programme à savoir:

a) Le renforcement de la capacité des gouvernements des pays et territoires insulaires du Pacifique à assurer la mise en œuvre des objectifs convenus internationalement et le suivi des progrès réalisés;

b) Le renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé des pays et territoires insulaires du Pacifique à élaborer et mettre en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté efficaces, sexospécifiques et privilégiant l'accès aux services pour les groupes sociaux vulnérables.

24. Pour atteindre les résultats et l'objectif souhaités, le CAOCEP a identifié les trois domaines de travail ci-après, sur lesquels il entend axer son attention pendant la période biennale 2006-2007:

a) Sensibilisation accrue et renforcement des capacités nationales pour l'élaboration des politiques et la gestion des objectifs de développement convenus internationalement;

b) Assistance aux pays insulaires du Pacifique pour l'application des résultats de la Réunion internationale de Maurice;

c) Assistance à ces pays pour l'élaboration de plans urbains et provinciaux intégrés fondés sur le Programme en faveur des villes du Pacifique.

25. Ces trois domaines de fond sont examinés plus en détail ci-après. Le service de réunions intergouvernementales, qui représente l'une des principales responsabilités du CAOCEP, reçoit une attention particulière, de même qu'un certain nombre de questions intersectorielles telles que les services des conseillers régionaux du CAOCEP, les partenariats et l'intégration des sexospécificités.

Réunions intergouvernementales

26. Durant la période biennale 2006-2007, le CAOCEP devra apporter une contribution de fond aux soixante-deuxième et soixante-troisième sessions de la Commission et assurer le service de la neuvième session de l'Organe spécial des pays en développement insulaires du Pacifique et de la deuxième session du Conseil consultatif du CAOCEP, en 2006.

27. Pour la première fois dans l'histoire de la CESAP, le Segment ministériel de la Commission comportera, à la soixante-deuxième session de la Commission, une session extraordinaire intitulée «Réunion extraordinaire des dirigeants du Pacifique», dont le CAOCEP assurera le service et pour laquelle il établira un document de fond. Cette session extraordinaire offrira aux dirigeants du Pacifique une tribune intergouvernementale Asie-Pacifique unique, qui leur permettra d'exprimer leurs préoccupations et d'engager un dialogue interactif avec les autres délégations des 62 membres et membres associés de la CESAP. En outre, le Forum Asie-Pacifique des entreprises 2006, qui se tiendra à l'occasion de la soixante-deuxième session de la Commission, donnera aux dirigeants du Pacifique la possibilité de s'entretenir avec des chefs d'entreprise asiatiques, notamment dans les

domaines du tourisme et des technologies de l'information et de la communication. La Réunion extraordinaire devrait renforcer l'engagement politique en faveur de partenariats Asie-Pacifique pour le développement économique et social des pays insulaires du Pacifique.

Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration des politiques et la gestion des objectifs de développement convenus internationalement

28. Le CAOCEP assure traditionnellement des services aux pays et territoires insulaires du Pacifique pour les aider à renforcer leurs capacités nationales d'élaboration des politiques et de gestion. Ces services continueront à représenter un aspect majeur de ses activités au cours de la période biennale. Il s'agira en particulier d'aider les pays à intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement à leurs plans et stratégies nationaux de développement. À cette fin, le CAOCEP travaillera en collaboration avec les équipes de pays de l'ONU et d'autres partenaires de développement afin de réaliser une synergie et d'éviter les chevauchements.

29. Le maintien d'une capacité suffisante dans les secteurs clés de l'administration, tels que les bureaux nationaux de planification, constitue l'un des principaux problèmes que les pays insulaires du Pacifique doivent surmonter. Il leur faut non seulement renforcer leurs capacités d'élaboration des politiques et de gestion, mais aussi trouver des méthodes novatrices pour assurer le maintien de cette capacité, qui souffre bien souvent d'un taux élevé de rotation du personnel.

30. Pour traiter ces questions, le CAOCEP prévoit d'organiser deux ateliers pendant la période biennale: l'un pour renforcer les capacités d'élaboration des politiques et de gestion en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; l'autre pour étudier la possibilité de mettre en place un mécanisme d'échange de connaissances en matière d'élaboration des politiques entre les pays insulaires du Pacifique afin d'assurer une capacité soutenue dans la sous-région. Le CAOCEP prévoit également l'élaboration d'un projet de coopération technique pour aider à donner suite aux résultats des deux ateliers¹.

31. Une attention particulière sera consacrée à la diffusion d'informations sur les travaux du CAOCEP tendant à faire mieux connaître les politiques performantes dans la sous-région du Pacifique, notamment grâce à une meilleure utilisation de l'Internet et à l'élaboration de matériel d'information.

Application des résultats de la Réunion internationale de Maurice

32. Le CAOCEP a participé activement à la préparation de la Réunion internationale de Maurice chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, ainsi que d'une réunion sous-régionale de suivi tenue à Apia en septembre 2005. Il envisage de poursuivre ses travaux sur cette voie au cours de la période

¹ Sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires.

biennale 2006-2007 en fournissant une assistance aux pays insulaires du Pacifique pour l'application des résultats de la Réunion internationale de Maurice et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Il agira pour ce faire en étroite coopération avec le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) afin d'éviter tout chevauchement. Une attention particulière sera accordée à l'intégration des activités ainsi entreprises avec celles qui ont pour objet la réalisation d'autres objectifs de développement convenus internationalement, comme les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et le Document final du Sommet mondial de 2005.

33. Au nombre des activités prévues pour la période biennale 2006-2007 figurent un atelier, la réalisation d'un dossier d'information et la fourniture de services consultatifs pour aider les gouvernements des pays insulaires du Pacifique à appliquer les résultats de la Réunion internationale de Maurice. L'atelier offrira l'occasion de déterminer les interventions les plus urgentes à entreprendre dans les pays insulaires du Pacifique et celles qui devraient être le plus efficaces, et permettra à ces pays de comparer les pratiques les plus performantes. Le dossier d'information contribuera à la diffusion des meilleures pratiques pour l'application de la Stratégie de Maurice.

Programme en faveur des villes du Pacifique

34. En exécution de la résolution 60/7, relative au Programme en faveur des villes du Pacifique, qui a été adoptée par la Commission à sa soixantième session, le CAOCEP a élaboré (en collaboration avec des partenaires de développement de la sous-région du Pacifique, tels que le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le Forum des administrations locales du Commonwealth) une proposition de projet pluriannuel pour l'exécution du Programme en faveur des villes du Pacifique. Le CAOCEP compte lancer ce projet pendant la période 2006-2007 et organiser un atelier sur les principaux volets de ce programme.

Services consultatifs régionaux

35. Le CAOCEP dispose actuellement de deux conseillers régionaux qui fournissent des services consultatifs portant sur l'élaboration des politiques et la planification économique et sociale, à la demande des gouvernements des pays insulaires du Pacifique. Ces services, dont la durée est généralement de deux à trois semaines, doivent correspondre aux objectifs généraux du cadre stratégique du CAOCEP pour 2006-2007.

Partenariats

36. Le CAOCEP reconnaît que seule une étroite collaboration avec d'autres partenaires de développement de la sous-région du Pacifique lui permettra d'exécuter efficacement son programme de travail. La réinstallation de son bureau, de Vanuatu aux Fidji en décembre 2005, doit lui offrir de

meilleures possibilités de collaboration avec les partenaires de développement basés à Suva. Depuis le début de 2006, le CAOCEP exploite déjà cette possibilité en participant activement aux activités de l'Équipe de pays de l'ONU et de ses groupes de travail, en collaborant avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique à la rédaction du document de fond destiné à la Réunion extraordinaire des dirigeants du Pacifique organisée par la CESAP, et en collaborant avec la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (SOPAC) à des activités portant sur les sources d'énergie renouvelables et les méthodes d'évaluation de l'impact socioéconomique des catastrophes naturelles. Le CAOCEP entretient de même une étroite collaboration avec les organismes membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique, la Banque asiatique de développement et des institutions des Nations Unies comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUD et son Centre sous-régional pour le Pacifique et les organismes d'aide bilatérale.

L'intégration des sexes

37. Le CAOCEP est attaché au principe de l'intégration des sexes, c'est-à-dire à la prise en compte des questions de genre dans l'ensemble des politiques, programmes, activités administratives et financières et procédures organisationnelles. Cela vaut à la fois pour les décisions de principe du Centre et pour ses décisions d'application quotidienne. Il doit veiller en particulier à ce que ses projets et activités comportent une analyse de la prise en compte des sexes, et accorder une importance spéciale au suivi de leur impact pour la parité entre les sexes.

B. Exemples d'activités dont l'exécution est prévue avec la participation de pays insulaires du Pacifique au titre d'autres programmes de la CESAP pour la période biennale 2006-2007

Sous-programme 4: Commerce et investissements

38. La CESAP a continué à promouvoir activement le renforcement des capacités en matière de politique commerciale et de facilitation des échanges dans la région de l'Asie et du Pacifique, une attention particulière étant accordée à la participation des pays insulaires du Pacifique au Réseau CESAP/OMC/CNUCED des pays accédant à l'OMC. Ces activités continueront à recevoir la priorité. D'autre part, reconnaissant l'importance de la facilitation du commerce et des transports, les membres de la CESAP, à la deuxième session du Comité de la gestion de la mondialisation, tenue en octobre 2005, ont expressément fait part de leur appui pour l'établissement d'un réseau Asie-Pacifique pour l'efficacité du commerce et des transports en tant que moyen de renforcer la collaboration et les échanges d'expérience sur les questions d'efficacité commerciale entre les sous-régions de l'Asie et du Pacifique et au sein de ces sous-régions.

39. Dans le contexte du réseau Asie-Pacifique pour l'efficacité du commerce et des transports ainsi projeté, une réunion sous-régionale pour les pays insulaires du Pacifique doit se tenir en 2007 ou 2008 en tant qu'instance stratégique chargée de promouvoir un environnement commercial porteur et

sûr grâce à l'élaboration de recommandations de politique efficaces et de plans d'action concrets pour la facilitation du commerce et des transports entre les pays insulaires du Pacifique. La question d'un partenariat entre l'Asie et les pays insulaires du Pacifique pour la facilitation du commerce transfrontière retiendra l'attention à cette occasion, l'objectif étant d'accroître le commerce entre les économies asiatiques dynamiques et les pays insulaires du Pacifique.

Sous-programme 5: Transport et tourisme

40. La CESAP suit en permanence les perspectives régionales du commerce maritime par conteneurs dans le cadre d'une activité intéressant les Fidji, Guam, la Nouvelle Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Polynésie française. L'étude la plus récente sur ce sujet a été effectuée en 2001. Une étude mise à jour est en cours, en collaboration avec la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et sera disponible plus tard dans l'année. Elle aidera les pays insulaires du Pacifique à définir le potentiel du transport par conteneurs et à formuler et appliquer des stratégies pour le développement de l'infrastructure de transport ainsi que des programmes de financement en la matière.

41. Le tourisme constitue une importante source de devises pour plusieurs pays insulaires du Pacifique. La Réunion intergouvernementale de haut niveau sur le développement durable du tourisme, tenue à Bali (Indonésie) en décembre 2005, a offert aux États membres l'occasion de définir les problèmes à résoudre et les mesures à prendre pour accroître la contribution du tourisme à un développement socioéconomique durable. La réunion a adopté la phase II du Plan d'action pour le développement durable du tourisme en Asie et dans le Pacifique (2006-2012). Le Plan d'action énonce les activités à entreprendre à l'échelon national dans le cadre général du renforcement des capacités des pays pour le développement durable du tourisme. Les participants ont reconnu que les besoins des pays du Pacifique devaient recevoir une attention particulière de la part des organisations internationales à l'appui des efforts nationaux. Le Plan d'action et son Programme régional d'action seront lancés dès qu'ils auront été approuvés par la Commission à sa soixante-deuxième session.

Sous-programme 6: Environnement et développement durable

42. En collaboration avec le Secrétariat interinstitutions pour la stratégie internationale de réduction des catastrophes et la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées, la CESAP étudie actuellement les moyens d'aider les pays insulaires du Pacifique à mettre en œuvre le Programme de réduction des risques de catastrophe et de gestion des catastrophes dans le Pacifique: Cadre d'action pour 2006-2015, en particulier en ce qui concerne les recommandations du document thématique de la CESAP intitulé «Renforcer la coopération régionale en matière de développement des infrastructures, notamment pour la gestion des catastrophes» (E/ESCAP/1362).

43. En collaboration avec la Commission océanienne, la CESAP a organisé un certain nombre de sessions de formation sur l'énergie renouvelable au cours de la période biennale 2003-2004. Se fondant sur les enseignements tirés de ces activités, elle a élaboré un programme de formation en la matière en collaboration avec la Commission océanienne en 2005. La CESAP poursuivra ses travaux avec les gouvernements membres et les organisations sous-régionales du Pacifique en vue d'obtenir un appui pour cette initiative.

Sous-programme 7: Technologies de l'information, de la communication et de l'espace

44. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent déjà une solution à l'isolement et à l'absence de développement dans la région du Pacifique, en particulier en matière d'éducation et de santé. Leurs applications s'annoncent prometteuses dans d'autres domaines tels que le commerce électronique, les échanges commerciaux, la réduction de la pauvreté, les nouvelles industries et la création d'emplois. La CESAP a aidé ses membres et membres associés, y compris les pays insulaires du Pacifique, à exploiter tout le potentiel des TIC. Elle pourrait s'employer en particulier à entreprendre des études conceptuelles sur l'établissement et l'exploitation d'un système de communications spécialisé pour les pays insulaires du Pacifique et explorer l'intérêt des donateurs pour un tel projet.

45. En collaboration avec le Fonds de Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la CESAP exécute actuellement un projet sur le thème: «L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans le Pacifique: renforcer la capacité des pays insulaires du Pacifique à adopter et mettre en œuvre le Programme d'action de Stockholm et les Engagements de Yokohama pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales». Ce projet intéresse Fidji, les Îles Cook, les Îles Salomon Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu. Il s'agit d'apporter une assistance technique pour le développement des capacités en vue de la mise en œuvre effective du Programme d'action de Stockholm et des Engagements de Yokohama. L'accent sera mis sur le développement de la capacité à adopter des mesures législatives et des politiques et à promulguer une réforme juridique pour donner effet au Programme et aux Engagements précités par la mise en œuvre de plans nationaux d'action.

46. Dans le domaine de la population et du développement, la CESAP dispense des cours de formation à des spécialistes des questions démographiques, apporte une assistance technique et facilite les échanges de connaissances et d'expérience. Avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), elle envisage d'organiser un atelier de formation sur la population, la pauvreté et la planification du développement pour la région du Pacifique, qui se tiendrait aux Fidji en 2007.

III. PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE LA COMMISSION 60/6, RELATIVE À LA REVITALISATION DU CENTRE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA CESAP DANS LE PACIFIQUE, ET 60/7, RELATIVE AU PROGRAMME EN FAVEUR DES VILLES DU PACIFIQUE

A. Rapport sur l'exécution de la résolution 60/6

47. Dans sa résolution 60/6 du 28 avril 2004, relative à la revitalisation du Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, la Commission s'est félicitée de la décision du Secrétaire exécutif d'établir un sous-programme 3 «Développement des pays insulaires du Pacifique». La mise en œuvre de ce sous-programme a débuté le 1^{er} janvier 2006 sous l'égide du CAOCEP. Le sous-programme doit contribuer au renforcement de la capacité d'élaboration des politiques et de gestion de la sous-région du Pacifique. Pour atteindre cet objectif, le CAOCEP envisage d'orienter comme suit ses activités pour 2006-2007: 1) renforcer les capacités nationales d'élaboration des politiques et de gestion en vue de la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement; 2) aider à appliquer les résultats de la Réunion internationale de Maurice et 3) aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer des plans urbains et provinciaux intégrés fondés sur le Programme en faveur des villes du Pacifique.

48. Dans sa résolution 60/6, la Commission a prié le Secrétaire exécutif de mobiliser les ressources nécessaires, dans la limite des ressources disponibles, pour procéder au transfert du Centre de Vanuatu aux Fidji. La date de la réinstallation demeurerait fonction de l'aboutissement des négociations sur les conditions de l'accord de siège entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement fidjien. Les négociations ont eu lieu en 2004 et 2005. Vers la fin de 2005, comme les négociations étaient en grande partie achevées et qu'il était de plus en plus urgent de réinstaller le Centre sans plus tarder pour que la mise en œuvre du nouveau sous-programme 3 puisse débuter à compter de 2006, des mesures concrètes ont été prises pour préparer la réinstallation dans l'attente de la conclusion de l'Accord, qu'on pouvait escompter dans un délai raisonnable.

49. À la fin de novembre 2005, le Bureau de Port-Vila a été fermé et le personnel d'encadrement a été réaffecté aux Fidji. Le 1^{er} décembre 2005, le Centre des activités opérationnelles de la CESAP a commencé à fonctionner à Suva, dans des locaux temporaires. Le recrutement de personnel local pour des périodes de longue durée a débuté tandis qu'un fonctionnaire était recruté immédiatement avec un contrat de courte durée pour aider à la mise en place du Bureau. Depuis lors, des locaux permanents ont été retenus et un architecte a été chargé d'en concevoir l'aménagement intérieur. L'emménagement dans les locaux permanents devrait se faire à la fin d'avril ou au début de mai 2006, époque à laquelle le Centre compte être en mesure d'organiser la cérémonie officielle d'ouverture en collaboration avec le Gouvernement hôte.

50. Au moment de la rédaction du présent document, un certain nombre de questions relatives à l'accord de siège demeurent en suspens. En attendant, le Centre et son personnel opèrent aux Fidji en vertu des dispositions de la Convention de 1946 sur les privilèges et les immunités des Nations Unies, à laquelle les Fidji sont parties. Les deux parties continuant à travailler de bonne foi à la conclusion d'un accord satisfaisant sur les questions en suspens, la CESAP a confiance que, dans l'intérêt de toutes les parties concernées, la question sera rapidement résolue et que le Centre pourra se concentrer pleinement sur la bonne exécution de son programme de travail.

51. Dans sa résolution 60/6, la Commission a également prié le Secrétaire exécutif d'augmenter le nombre des administrateurs du Centre pour l'exercice biennal 2006-2007, dans la limite des ressources disponibles. La création d'un nouveau poste d'économistes à la classe P-4 a été approuvée dans le budget de l'Organisation pour la période biennale 2006-2007 et le recrutement pour ce poste est en cours.

B. Rapport sur l'exécution de la résolution 60/7

52. Pour mettre en œuvre la résolution 60/7 de la Commission, en date du 28 avril 2004, relative au Programme en faveur des villes du Pacifique, le CAOCEP a axé ses travaux sur l'accroissement de la capacité des pays membres à traiter les problèmes de la pauvreté urbaine (à la demande des pays insulaires du Pacifique, notamment les Fidji, les Îles Marshall et Vanuatu), et sur le renforcement de la collaboration régionale.

53. Après avoir été approuvé par les ministres de l'économie du Forum des îles du Pacifique en juin 2004, le Programme en faveur des villes du Pacifique a été adopté par les dirigeants du Pacifique en 2005 et inscrit dans le «Plan pour le Pacifique» en tant que domaine d'exécution prioritaire. Un certain nombre d'organismes sous-régionaux, d'institutions du système des Nations Unies et de donateurs ont répondu à l'appel qui leur avait été lancé de traiter les problèmes définis dans le Programme en faveur des villes du Pacifique, et utilisent le Programme comme cadre directeur pour orienter leurs projets.

54. Des consultations avec le Forum des administrations locales du Commonwealth, puis avec le Colloque régional sur l'administration locale tenu à Suva en décembre 2004 ont amené le CAOCEP à apporter sa contribution au groupe consultatif technique de ces organismes pour le projet régional de promotion de la bonne gouvernance et le renforcement des capacités en vue l'amélioration des services de l'administration locale dans le Pacifique, en 2005. Le Programme en faveur des villes du Pacifique fait partie intégrante du projet régional et amènera le CAOCEP à collaborer avec le Forum du Commonwealth à l'exécution de ce projet pendant toute sa durée (2005-2010).

55. De nouvelles consultations avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et d'autres organismes et donateurs régionaux sont prévues pour le début de 2006: le Conseil devrait notamment

apporter sa collaboration pour l'exécution des programmes d'aménagement urbain et de gouvernance locale dans certains pays insulaires du Pacifique et pour la préparation d'un deuxième atelier sous-régional pour l'aménagement urbain qui aurait lieu au début de 2007 et auquel seraient examinés les progrès réalisés dans l'application des priorités énoncées dans le Programme en faveur des villes du Pacifique, selon les prescriptions du «Plan du Pacifique»,

56. Un schéma de projet pour l'aménagement urbain et la réduction de la pauvreté dans le Pacifique a été élaboré et discuté avec certains donateurs pendant la période biennale 2004-2005. Un schéma révisé, reflétant les initiatives précitées dans la sous-région a maintenant été établi et présenté pour financement. Les principaux objectifs du projet sont d'aider les pays insulaires du Pacifique à élaborer un plan d'action commun pour gérer la transition d'une société essentiellement rurale à une société urbaine et pour assurer une coordination et une collaboration régionales effectives.

IV. ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR LA PÉRIODE 2008-2009

57. Le cadre stratégique de l'ONU pour le prochain exercice biennal est à l'étude et les États membres sont encouragés à donner leurs directives sur l'orientation stratégique du programme de travail du CAOCEP pour la période biennale 2008-2009, compte tenu du Document final de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale qui a eu lieu en septembre 2005.

58. Des travaux de planification préliminaire ont été effectués par le secrétariat, compte tenu des avantages comparatifs du CAOCEP et de ce que d'autres institutions font actuellement dans la région. Dans ce contexte, le CAOCEP a identifié quatre domaines sur lesquels pourraient porter ses travaux futurs: 1) la marginalisation des groupes vulnérables; 2) le manque de capacités en matière d'urbanisme et de gestion urbaine; 3) le manque de capacités à élaborer et exécuter des politiques rationnelles de développement et 4) l'absence de développement (environnement) durable. Ces quatre domaines sont examinés successivement ci-après.

59. La marginalisation des groupes vulnérables est une question à laquelle les pays insulaires du Pacifique devront s'attaquer plus vigoureusement à l'avenir. Des problèmes tels que le manque de moyens de subsistance pour les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées, et le fait que les droits de certains de ces groupes ne sont pas reconnus, placeront ces pays devant une lourde tâche. La session actuelle de l'Organe spécial offre une occasion de donner le coup d'envoi d'une action dans ce domaine et le CAOCEP se propose de faire de cette question l'un des principaux éléments de son programme de travail pour la prochaine période biennale.

60. Un autre domaine de travail pour lequel il est possible de faire fond sur les travaux déjà entrepris par le CAOCEP dans le cadre du Programme en faveur des villes du Pacifique a trait au renforcement de la capacité en matière d'urbanisme et de gestion urbaine. Parmi les questions à traiter

au cours de la prochaine période biennale figurent l'intégration des sexes dans l'élaboration des politiques nationales, en particulier dans le secteur du logement, et le renforcement des capacités de planification physique, de gouvernance et d'administration aux niveaux provincial et local.

61. Le CAOCEP envisage de poursuivre son action pour le renforcement de la capacité des pays insulaires du Pacifique à élaborer et appliquer des politiques de développement rationnel. La mise en œuvre des politiques, la gestion financière et la coordination de l'aide sont des domaines dans lesquels le Centre a acquis de l'expérience. Pour ce qui est de l'élaboration des politiques, les travaux pourraient porter notamment sur le rôle qui revient à l'État dans l'orientation et la direction de l'action de développement; la nécessité d'une plus grande prise en charge des politiques de développement et d'un accroissement de la capacité de suivi et d'évaluation; et les mesures à prendre pour veiller à ce que les politiques de développement s'inscrivent bien dans la ligne des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'intégration des sexes dans les politiques nationales constitue également une question qui devra retenir l'attention.

62. Le quatrième domaine de travail a trait au développement durable, notamment du point de vue de la gestion durable des ressources naturelles. Le CAOCEP pourrait faire porter ses travaux notamment sur le développement énergétique durable et la gestion et le mode d'occupation des terres, qui constituent une question sensible dans le Pacifique. À cet égard, des problèmes tels que les droits de propriété et l'exploitation durable des ressources naturelles, en particulier des ressources en eau douce, pourraient également être abordés.

63. Enfin, à l'issue de la Réunion extraordinaire des dirigeants du Pacifique organisée sous les auspices de la CESAP, la promotion de liens plus étroits entre les pays d'Asie et les pays du Pacifique pourrait devenir un domaine clef du programme de travail du CAOCEP, en partenariat avec d'autres sous-programmes et institutions.

ANNEXE I
SERVICES CONSULTATIFS DU CAOCEP

Pays	Assistance fournie et résultats
Fidji	Assistance pour la mise au point du Programme national de développement stratégique pour 2005-2007 et l'inclusion des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement dans ce programme. Assistance pour le renforcement de la capacité de gestion urbaine.
Îles Marshall	Assistance au Bureau national de planification pour développer la sensibilisation aux problèmes de gestion urbaine grâce à un atelier (2004).
Îles Salomon	Contribution à l'adoption de la politique nationale et du Plan d'action sur l'invalidité. Aide au Gouvernement pour l'élaboration d'une procédure simple et d'application facile pour le choix des projets pouvant être financés au titre du budget annuel de développement.
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Assistance au Gouvernement pour l'élaboration d'un projet de politique nationale en matière d'invalidité et d'un plan pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique. Cette politique devrait être adoptée par le Gouvernement en 2006-2007.
Tonga	Examen du Groupe d'information sur les forêts et la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture et de sa capacité d'information; présentation de plusieurs recommandations pour le renforcement de ce groupe, qui ont été adoptées par le Ministère.
Tuvalu	Aide à l'élaboration d'indicateurs sociaux pour la première Déclaration nationale de politique sociale du pays.
Vanuatu	Assistance technique au Ministère des finances et de la gestion économique pour la révision du programme d'action prioritaire, qui constitue le principal document énonçant la politique de développement de Vanuatu. Assistance pour l'établissement de documents qui ont permis à Vanuatu de se qualifier parmi les premiers pays en développement du monde à bénéficier d'une aide au développement financée sur le <i>Millennium Challenge Account</i> des États-Unis. Assistance au Ministère de l'éducation pour le processus de consultation et de rédaction préalable à la promulgation de la première politique nationale sur la prise en compte de la sexospécificité. Contribution à l'examen de la prise en compte de l'incapacité dans le Plan sur les services et l'application des politiques de Vanuatu, ainsi qu'au Plan d'action pour la mise en œuvre de la politique nationale de Vanuatu sur l'incapacité et du Cadre d'action de Biwako (2005).
Régional	En partenariat avec le secrétariat du Forum des pays insulaires du Pacifique, l'OIT, <i>Disabled Persons International</i> et le <i>Pacific Disability Forum</i> , organisation du premier atelier régional sur l'incapacité en août 2005. En collaboration avec le secrétariat du Forum des pays insulaires du Pacifique, le CAOCEP a facilité l'organisation d'un atelier à l'intention des planificateurs nationaux, qui a eu lieu au secrétariat de la Communauté du Pacifique à Nouméa (Nouvelle Calédonie).

ANNEXE II

RÉUNIONS, SÉMINAIRES, ATELIERS, SESSIONS DE FORMATION ET PROGRAMMES DE BOURSE ORGANISÉS PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CESAP ET AUXQUELS DES PAYS INSULAIRES DU PACIFIQUE ONT PARTICIPÉ (2005)

Activité	Lieu et date	Pays membres de la CESAP	
		Nombre total de pays membres participants, y compris les pays insulaires du Pacifique	Pays insulaires du Pacifique participants
Division de l'environnement et du développement durable			
Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, 2005	Séoul 24-29 mars	36	Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Marshall, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Palaos, Samoa, Tonga, Vanuatu
Programme de formation de dirigeants pour le développement économique en Asie et dans le Pacifique	Chuncheon (République de Corée) 20 octobre-1 ^{er} novembre	18	Îles Salomon, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu
Réunion régionale de consultation sur l'énergie	Suva 7-11 novembre	10	Fidji, Îles Cook, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga
Première réunion du Réseau de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte	Séoul 10-11 novembre	3	Kiribati, Samoa, Tonga
Division des problèmes sociaux émergents			
Atelier régional sur l'intégration de l'éducation des filles dans le processus de développement national	Bangkok 16-17 août	3	Vanuatu
Conférence sur le handicap: Perspective mondiale sur les droits à l'éducation et à la subsistance	Bangkok 17-18 octobre	28	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Atelier régional sur un plan national global pour l'action en faveur des handicapés en vue de l'examen à mi-parcours du Cadre d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique	Bangkok 19-21 octobre	25	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée

Comité des problèmes sociaux émergents, deuxième session	Bangkok 1 ^{er} -3 novembre	28	Kiribati, Palaos, Samoa, Tuvalu, Vanuatu
Atelier régional sur le renforcement de la prise en compte de la sexospécificité dans les programmes de développement des pays membres de la CESAP	Jakarta 12-14 décembre	12	Vanuatu
Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace			
Onzième réunion du Groupe de travail régional pour la télédétection, les systèmes d'information géographique et la localisation par satellite	Ispahan (République islamique d'Iran) 3-5 septembre	7	Fidji
Dixième réunion du Groupe de travail régional pour les applications de la météorologie satellitale et la surveillance des aléas naturels	Ispahan 3-5 septembre	7	Fidji
Comité consultatif intergouvernemental pour le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable	Ispahan 6-7 septembre	12	Fidji
Groupe de coordination des pays les moins avancés			
Organe spécial des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral (septième session)	Bangkok 10-11 mai	29	Samoa, Vanuatu
Atelier sur la détermination des problèmes sociaux émergents dans les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique	Bangkok 31 octobre	10	Kiribati, Samoa, Tuvalu, Vanuatu
Division de la pauvreté et du développement			
Atelier national sur le renforcement de la capacité à gérer la dette extérieure à l'ère de la mondialisation rapide	Apia 24-25 août	21	Samoa
Division de statistique			
Troisième séminaire de gestion ISAP/CESAP à l'intention des directeurs des bureaux statistiques nationaux de l'Asie et du Pacifique	Bangkok 31 janvier-2 février	30	Fidji, Kiribati, Samoa, Tonga
APEX I-Conférence des statisticiens de l'Asie et du Pacifique	Bangkok 3-4 février	27	Fidji, Nouvelle Calédonie
Atelier Division de statistique de l'ONU/CESAP sur la révision du Système de comptabilité nationale de 1993	Bangkok 19-22 avril	22	Fidji
Troisième atelier sur l'amélioration des statistiques et de la mesure du handicap	Bangkok 3-4 mai	7	Fidji

Quatrième cours/atelier sous-régional de formation sur les statistiques liées aux indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement	Nadi (Fidji) 12-23 septembre	7	Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu
Premier cours régional sur les statistiques des prix et le Programme de comparaison internationale	Male 25-29 septembre	19	Fidji
Quatrième séminaire ISAP/CESAP de gestion pour les directeurs des bureaux nationaux de statistique d'Asie et du Pacifique	Putrajaya (Malaisie) 28-30 septembre	28	Fidji, Samoa
Premier cours de formation modulaire de groupe sur les statistiques officielles fondamentales	Chiba (Japon) 3 octobre 2005- 17 mars 2006	15	Îles Cook, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa
Groupe d'experts sur les technologies de coût abordable pour la diffusion des statistiques officielles	Bangkok 5-7 octobre	15	Vanuatu
Premier cours régional sur le Système de comptabilité nationale	Macao (Chine) 10-28 octobre	21	Fidji, Samoa
Comité de la réduction de la pauvreté, deuxième session	Bangkok 23-25 novembre	25	Fidji, Nouvelle-Calédonie
Séminaire/atelier sur l'évaluation des initiatives visant à renforcer les capacités statistiques aux fins des indicateurs OMD	Chiangmai (Thaïlande) 30 novembre- 2 décembre	19	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Institut statistique pour l'Asie et le Pacifique			
Premier cours sous-régional sur la statistique à l'intention des pays insulaires en développement du Pacifique	Nadi (Fidji) 28 février- 23 mars	8	Fidji, Îles Marshall, Nioué, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Premier cours de formation de groupe pour l'application des technologies de l'information et de la communication à la production et à la diffusion des statistiques officielles	Chiba (Japon) 11 mai- 12 juillet	17	Fidji, Îles Cook, Micronésie (États fédérés de), Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga
Onzième cours/atelier sur les plans de sondage pour les enquêtes sur les ménages et les établissements	République islamique d'Iran 11 juin-6 juillet	19	Fidji, Tonga
Premier cours régional sur la gestion de la qualité des statistiques et les principes fondamentaux de la statistique officielle	Daejeon (République de Corée) 27 juin- 1 ^{er} juillet	20	Fidji, Tonga
Premier cours de formation de groupe sur l'analyse, l'interprétation et la diffusion des statistiques officielles	Chiba, Japon 19 juillet- 16 septembre	12	Fidji

Troisième cours régional fondé sur la recherche	Daejeon 25 juillet- 2 septembre	14	Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga
Division du commerce et des investissements			
Atelier de formation régional OMC/CESAP concernant les négociations multilatérales sur l'agriculture	Kuala Lumpur 26-27 janvier	20	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Huitième cours OMC/CESAP de politique commerciale sur les accords de l'OMC et le Programme de Doha pour le développement	Bangkok 7-11 mars	18	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Atelier régional OMC/CESAP sur la facilitation du commerce	Hangzhou (Chine) (5-7 avril)	22	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Vanuatu
Séminaire régional OMC/CESAP concernant les négociations sur l'accès aux marchés des produits non agricoles pour les pays d'Asie et du Pacifique	Yangon 25-27 avril	19	Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée
Forum des entreprises de l'Asie et du Pacifique	Bangkok 13-15 mai	17	Îles Cook
Première session du Comité technique du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles (CAPGMA)	New Delhi 21-22 novembre	13	Fidji

- - - - -